



**Forum: Vos freewares préférés**

**Topic: Logiciel de messagerie instantannée préféré ?**

**Subject: Re : Logiciel de messagerie instantannée préféré ?**

Publié par: Anonyme

Contribution le : 10/05/2005 11:44:49

[quote:9dffbcf079="sylvie"]Ces logiciels sont légaux...c'est ce que tu fais avec qui ne l'est pas toujours...[/quote:9dffbcf079]

Ces logiciels sont légaux, mais pour combien de temps ?

:arrow: [quote:9dffbcf079]En effet le projet de loi relatif aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information, transposition de la directive européenne, qui sera discuté le mois prochain à l'Assemblée nationale, rendra passible de poursuites pénales le simple fait de promouvoir ces technologies.[/quote:9dffbcf079] <http://www.01net.com/article/276453.html>